

**Autorisation de droit à l'image
pour un court métrage destiné à concourir pour le festival « Inter-vues-sociales »
- pour chaque personne filmée -**

Je, soussigné (NOM, Prénom, Date de naissance, Adresse complète)

.....
.....
.....

Déclare céder gracieusement les droits d'auteur, les droits à l'image et les droits de diffusion des images photos et vidéos de ma personne en lien avec le court métrage : (Nom/titre de la vidéo destinée à concourir):

.....
.....

Aux deux bénéficiaires suivants :

1 - Nom de la personne physique ou morale, concourant au festival « Inter-vues-sociales » :

.....

2 - l'IRTS Hauts-de-France, Rue Ambroise Paré – BP 71 – 59373 Loos, organisateur du festival,

Déclare les autoriser à exploiter les images, les photos et les vidéos de ma personne, ayant été prises les dates suivantes :

.....

aux lieux suivants :

Déclare avoir pris connaissance du règlement du concours de court métrage,

Déclare autoriser ces deux bénéficiaires à tous les usages et à des fins de promotion, d'information et de communication ainsi que dans le cadre de la participation au concours de court métrage du festival « Inter-vues-sociales » conformément à l'article 9 du code civil et dans les conditions et les limites suivantes :

Exploitation :

La présente cession est consentie pour toute exploitation, notamment la représentation et la reproduction dans tous les supports de communication, en totalité ou en partie, écrits ou web, interne ou externe.

Le bénéficiaire du présent acte, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation ou d'en faire toute autre exploitation préjudiciable.

Lieu d'exploitation :

L'étendue géographique de la présente cession est le monde entier.

Durée de la cession :

La cession est effective à compter de la signature du présent acte pour une durée illimitée dans le temps.

Gratuité :

La présente cession est consentie à titre gracieux.

A.....

Le.....

Signature (du cessionnaire ou de ces
représentants légaux)